

## ANNEXE

### EN AVONS-NOUS POUR NOTRE ARGENT? LA RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS ET LES RÉSULTATS POUR LES ÉLÈVES DANS LES SIX PLUS GRANDES PROVINCES CANADIENNES

#### INTRODUCTION

La présente annexe contient deux axes d'analyse additionnels servant de vérification de la robustesse des résultats présentés dans le *Commentaire* principal portant le même titre. Elle présente également des renseignements supplémentaires concernant la construction des données.

#### Quelques résultats supplémentaires : Différentes mesures des résultats

J'utilise les résultats de 8e année du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) au lieu des scores PISA pour construire les figures A1a, A1b, A2a et A2b. Ces quatre graphiques sont parallèles à des graphiques similaires présentés dans le texte. Les résultats du PPCE sont présentés dans le tableau A1.

Dans les figures A1a et A1b, je trace les résultats du PPCE, en utilisant les salaires des enseignants les mieux payés et les deuxièmes mieux payés, lorsque ces salaires sont classés dans les centiles des salaires de tous les employés, quel que soit leur niveau d'éducation. Dans les figures A2a et A2b, les résultats du PPCE sont tracés, ici encore en utilisant les salaires des enseignants les mieux payés et les deuxièmes mieux payés, lorsque ces salaires sont classés dans les centiles des salaires de tous les employés qui ont obtenu un baccalauréat et qui ne sont pas des enseignants.

La seule différence majeure entre les résultats du PPCE et les résultats du PISA ayant déjà fait l'objet d'une discussion est le fait que l'Ontario, avec ses enseignants mieux payés, a tendance à obtenir de meilleurs résultats sur les évaluations de la lecture et des mathématiques du PPCE par rapport aux cinq autres provinces. Toutefois, le Manitoba, où

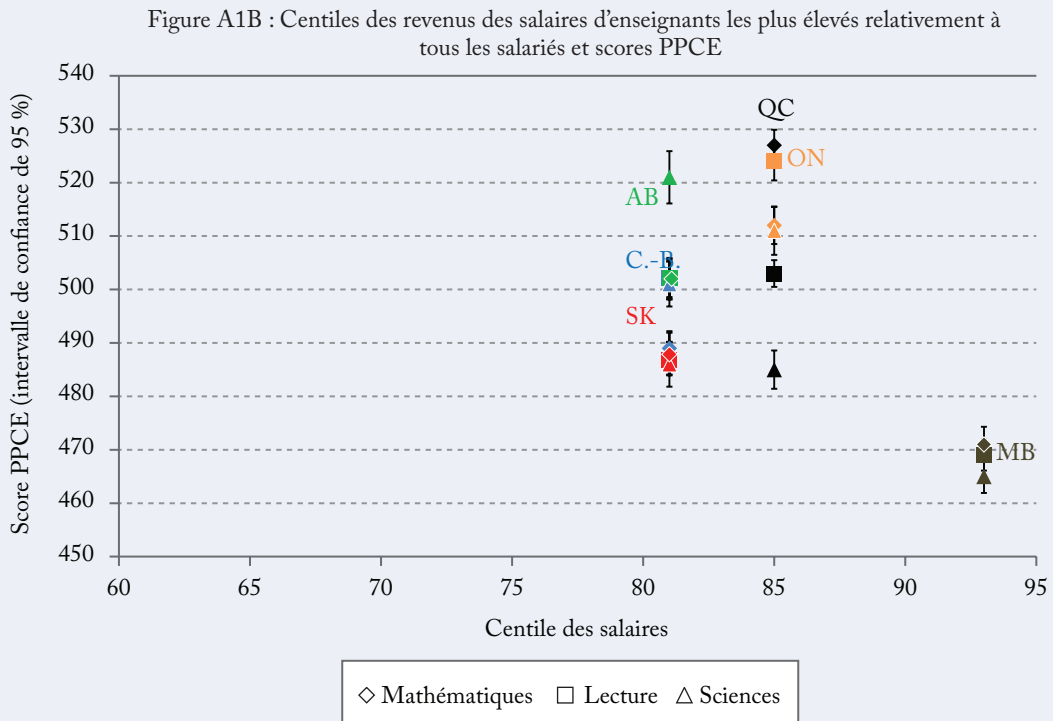
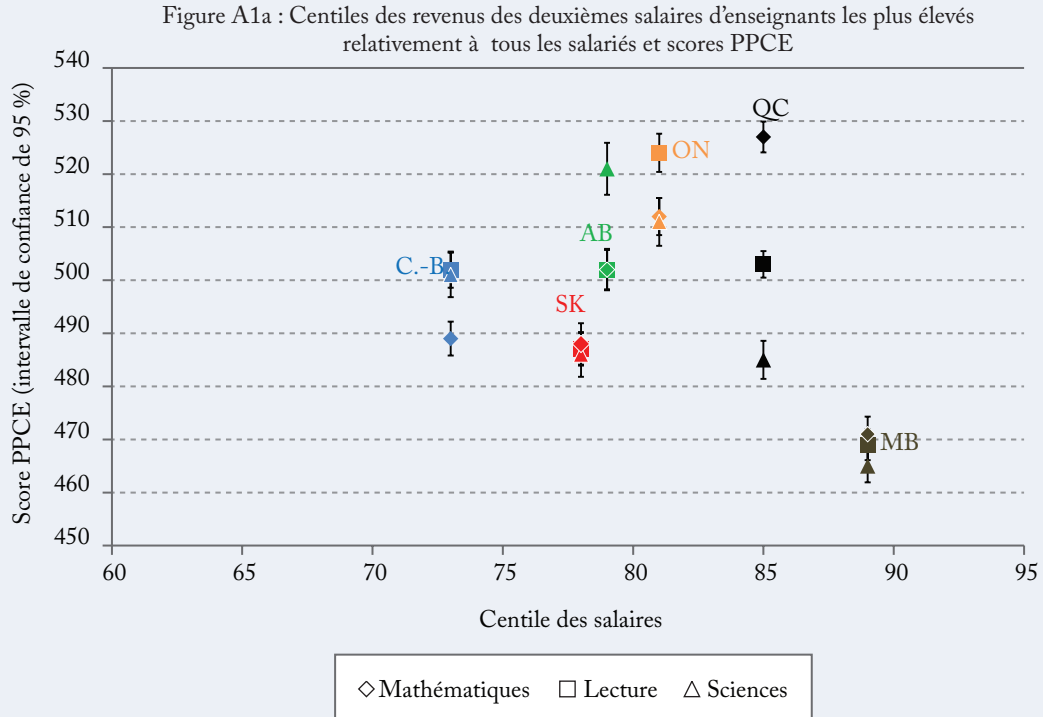
les salaires sont encore plus élevés, n'obtient pas de bons résultats sur le PPCE. L'Alberta, où les salaires sont clairement inférieurs à ceux de l'Ontario, domine cette province en sciences. Dans l'ensemble, il n'existe aucune relation positive uniforme entre les centiles des salaires et les résultats du PPCE.

#### Quelques résultats supplémentaires : Différentes mesures des résultats des centiles des revenus des enseignants

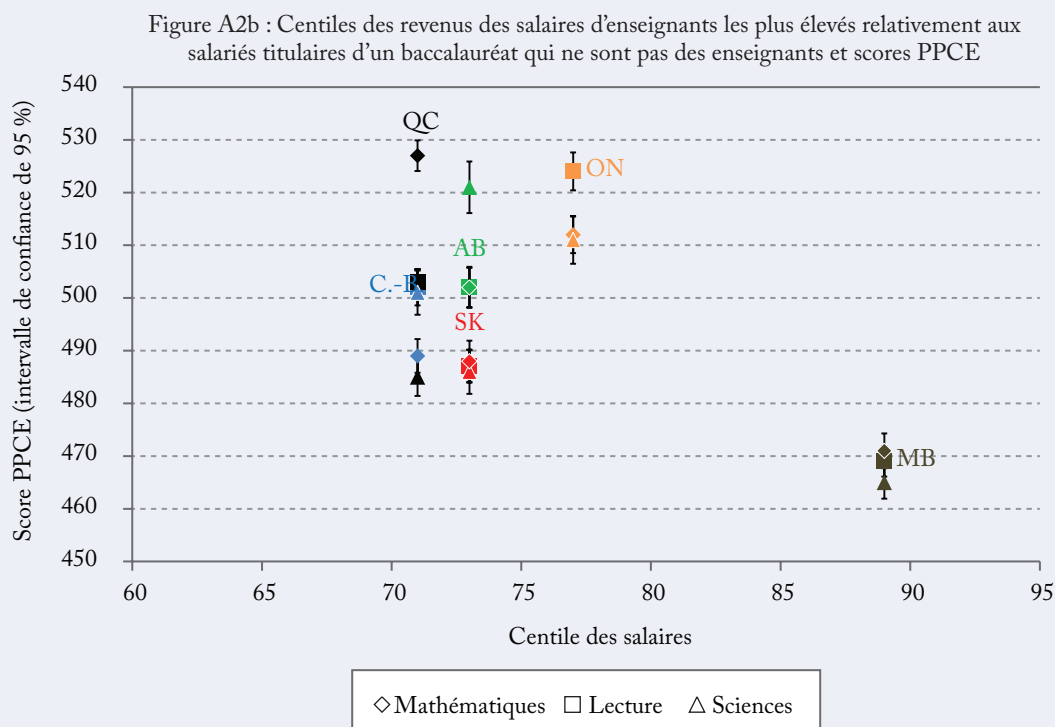
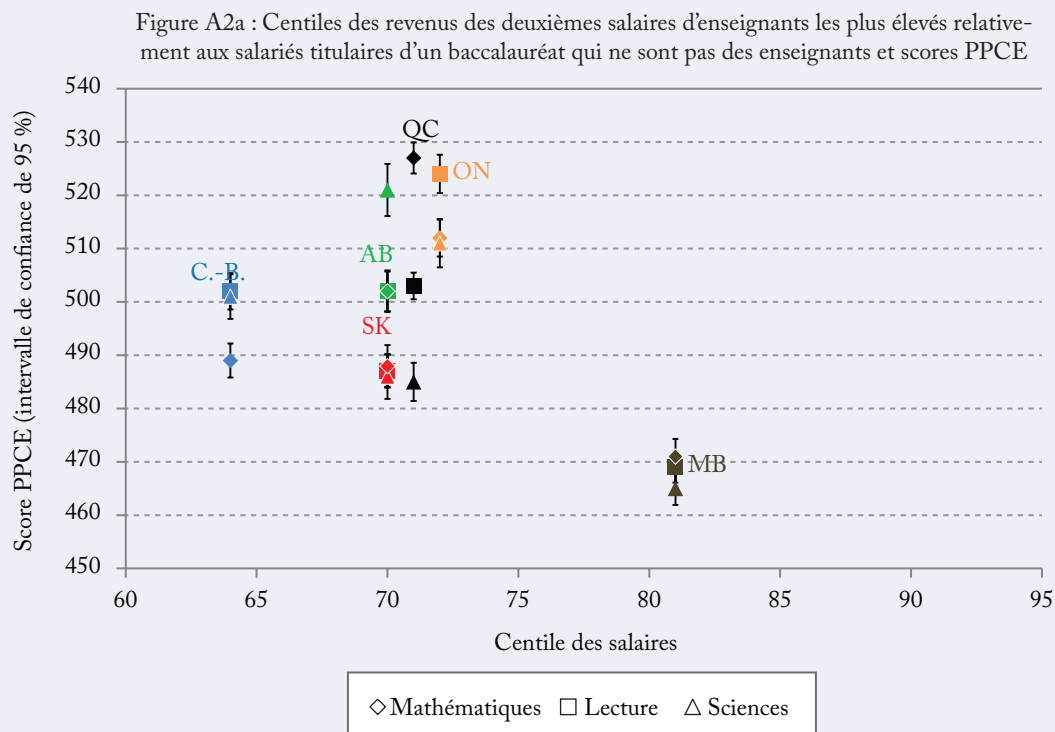
Comme décrit dans le *Commentaire*, les catégories des salaires des enseignants ont suivi une analyse de la British Columbia Teachers' Federation (2014). Il s'agissait en gros des deux catégories salariales les plus élevées dans chaque province. (Dans le cas du Manitoba, la BCTF a en fait sélectionné les catégories salariales se classant au premier et au troisième rang comme étant comparables aux catégories 5 et 6 de la Colombie-Britannique). Dans deux provinces, à savoir l'Alberta et la Saskatchewan, il existe une catégorie salariale au troisième rang qui inclut un pourcentage important d'enseignants. Spécifiquement, les enseignants de la Saskatchewan qui se classent dans la troisième catégorie salariale enseignent à environ 50 % de tous les élèves. En Alberta, j'ai pu obtenir des renseignements auprès de plusieurs importants conseils scolaires, à condition de ne pas publier leurs noms. Il semble qu'en Alberta, comme en Saskatchewan, la catégorie salariale des enseignants se classant au troisième rang est couramment utilisée et pourrait être la plus commune parmi les enseignants.

Le tableau A2, une version modifiée du tableau 1, illustre le salaire de départ et la catégorie salariale au troisième rang pour les enseignants de l'Alberta

Figure A1 : Salaires des enseignants en tant que centiles des salaires pour tous les salariés, avec scores du PPCE



**Figure A2 : Salaires des enseignants en tant que centiles des salaires pour les non-enseignants titulaires d'un baccalauréat, avec scores du PPCE**



**Tableau A1 : Résultats moyens sur le PPCE 2013, avec les classements interprovinciaux**

Évaluation	C.-B.	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec
Mathématiques (supérieur à)	489 (MB)	502 (C.-B., SK, MB)	488 (MB)	471	512 (C.-B., AB, SK, MB)	527 (C.-B., AB, SK, MB, ON)
Lecture (supérieur à)	502 (SK, MB)	502 (SK, MB)	487 (MB)	469	524 (C.-B., AB, SK, MB, QC)	503 (SK, MB)
Sciences (supérieur à)	501 (SK, MB, QC)	521 (C.-B., SK, MB, ON, QC)	486 (MB)	465	511 (C.-B., SK, MB, QC)	485 (MB)

Remarques : \*Les écarts-types sont présentés dans les figures A1a à A2b. Les résultats d'une province sont considérés comme dominant les résultats d'une autre province lorsque la borne inférieure à 95 % est supérieure à la borne supérieure à 95 % de la province dominée.

Source : O'Grady et Houme (2014).

**Tableau A2 : Salaires des enseignants dans la troisième catégorie salariale la plus élevée en Alberta et en Saskatchewan, 2013-2014**

Province	Alberta	Saskatchewan
	<i>Dollars actuels (2013-2014)</i>	
Début de carrière	57 935	51 476
Le plus élevé	91 961	79 706

Source : Calculs de l'auteur présentés en annexe.

**Tableau A3 : Salaires des enseignants dans la troisième catégorie salariale la plus élevée en Saskatchewan et en Alberta, en tant que centile des salaires de tous les salariés**

Province	Alberta	Saskatchewan
Âgés de 25 à 39 ans	75	69
Âgés de 40 à 60 ans	76	76
Tous les âges	76	73

Source : Calculs de l'auteur présentés en annexe.

**Tableau A4 : Salaires des enseignants dans la troisième catégorie salariale la plus élevée en Saskatchewan et en Alberta, en tant que centile des salaires des non-enseignants détenteurs d'un baccalauréat**

Province	Alberta	Saskatchewan
Âgés de 25 à 39 ans	69	60
Âgés de 40 à 60 ans	66	66
Tous les âges	67	63

Source : Calculs de l'auteur présentés en annexe.

Figure A3 : Salaires des enseignants les plus communs en tant que centiles des salaires parmi les salariés, avec scores du PPCE

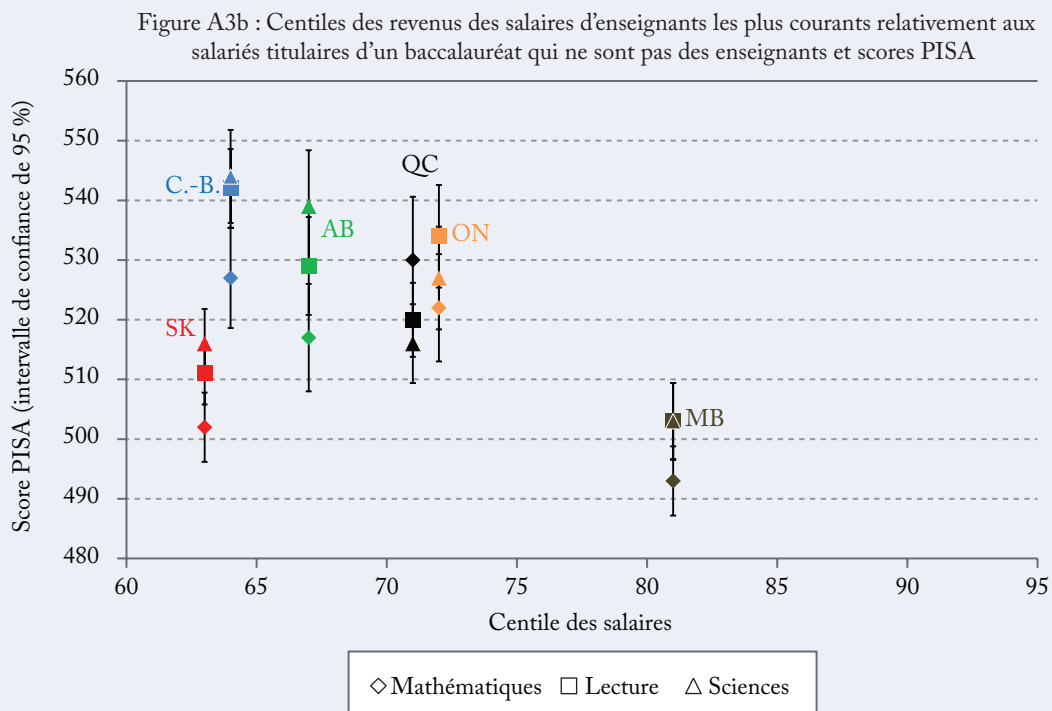
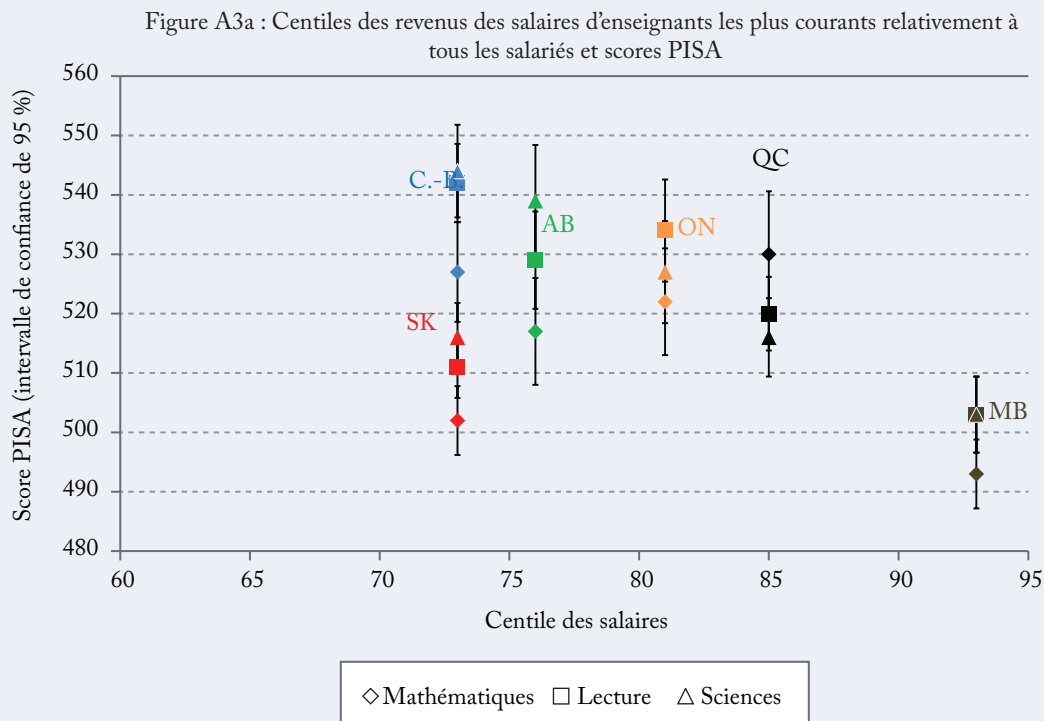
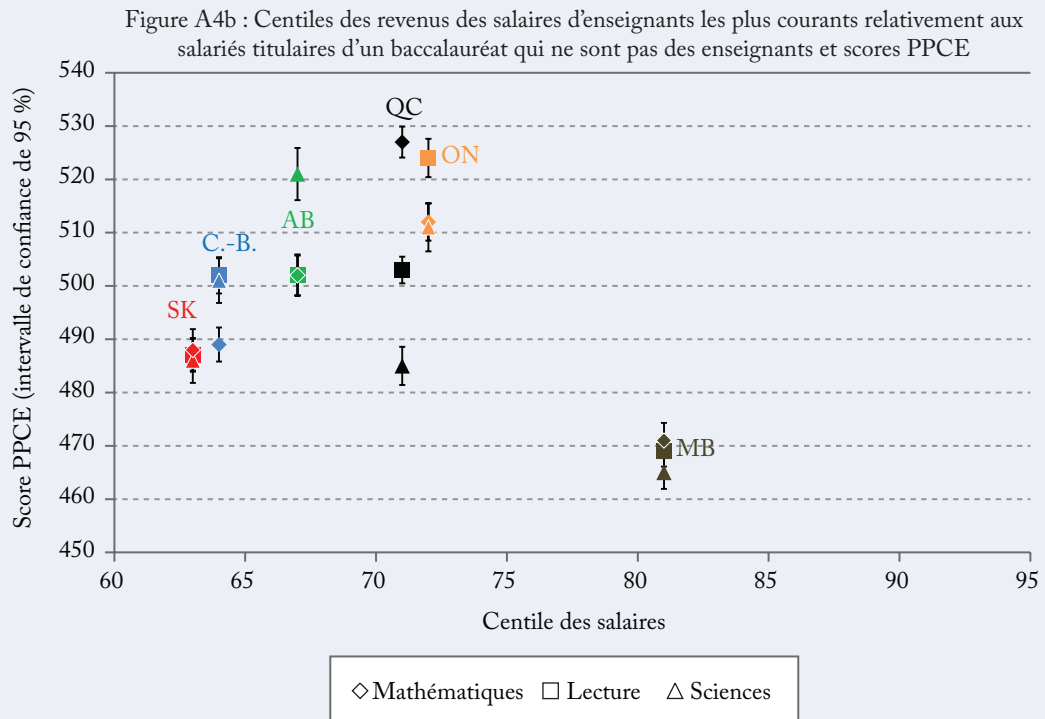
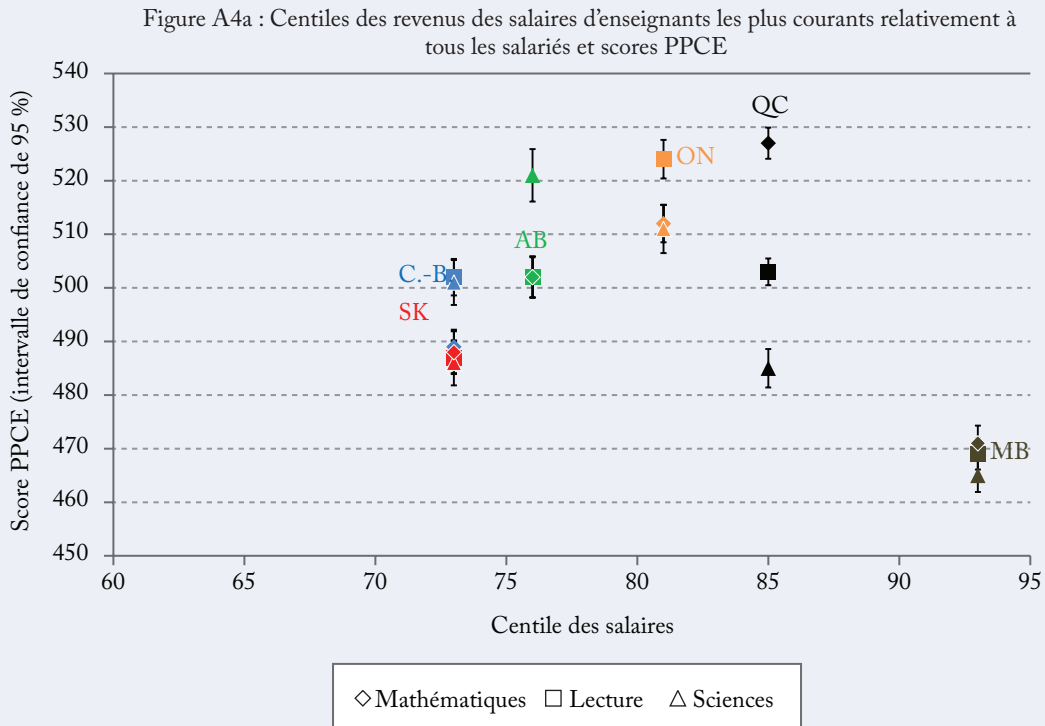


Figure A4 : Salaires des enseignants les plus communs en tant que centiles des salaires parmi les salariés, avec scores du PPCE



et de la Saskatchewan. Ces catégories salariales au troisième rang supplémentaires sont alors classées en centiles, comme dans le texte principal. Elles sont présentées dans les tableaux A3 et A4.

Les figures A3a, A3b, A4a et A4b présentent les relations entre les scores des tests pour le PISA et le PPCE et les centiles de salaires les plus courants chez les enseignants de chaque province. En Colombie-Britannique, la catégorie salariale la plus courante est la deuxième plus élevée. En Saskatchewan, c'est la troisième plus élevée. En Alberta, selon les renseignements limités dont je dispose, je suppose qu'il s'agit également de la troisième plus élevée. Au Manitoba, c'est la deuxième catégorie salariale la plus élevée, comme présenté dans le texte. En Ontario, il s'agit de la plus élevée. Au Québec, il n'existe qu'une seule catégorie salariale.

Je calcule le centile des salaires le plus courant chez les enseignants pour tous les salariés, ainsi que pour les salariés qui ont obtenu un baccalauréat et qui ne sont ni des enseignants ni des professeurs. Les figures A3a, A3b, A4a et A4b ne révèlent aucune relation évidente entre le centile le plus courant des salaires des enseignants et les résultats du PISA ou du PPCE.

## CONSTRUCTION DE GRILLES SALARIALES COMPARABLES POUR LES DIFFÉRENTES PROVINCES

Pour comparer les salaires dans les six provinces, j'ai utilisé des grilles existantes pour construire la trajectoire salariale d'un enseignant qui commence à travailler à l'âge de 25 ans, sans aucune expérience, pendant une carrière qui dure 35 ans. Il existe deux provinces ayant des grilles salariales uniformes pour toutes les écoles et tous les conseils scolaires, à savoir la Saskatchewan et le Québec. En Saskatchewan, la grille provinciale compte plusieurs catégories d'enseignants; au Québec, elle ne compte aucune catégorie.

La grille du Québec se divise en 17 étapes, fondées sur l'expérience annuelle. Dans cette province, le placement initial d'un nouvel enseignant est déterminé par le nombre d'années de scolarité de cet enseignant, à savoir l'étape 6 avec 19 ans ou plus de scolarité; l'étape 4 pour 18 années de scolarité, et l'étape 2 pour 17 années de scolarité. Dans les calculs ci-dessous, je suppose qu'un enseignant au Québec commence à l'étape 6, selon la BCTF (2014).

Dans les quatre autres provinces, chaque autorité ou conseil scolaire a une grille distincte, même si une partie ou la totalité de son financement est fournie par la province. Dans chacune de ces provinces, j'ai créé une grille provinciale en tant que moyenne pondérée des plus importants conseils scolaires, où les conseils inclus enseignaient à 50 % ou un peu plus des élèves de la province.

En Ontario, où les enseignants du primaire et du secondaire faisant partie du même conseil scolaire touchent généralement des salaires différents, j'ai utilisé une moyenne pondérée des salaires des deux groupes d'enseignants, les pondérations reflétant la proportion d'enseignants du primaire et du secondaire parmi tous les enseignants de la province.

J'ai utilisé les conseils ou autorités scolaires suivants dans les moyennes provinciales :

Colombie-Britannique :

Surrey, Vancouver, Coquitlam, Burnaby, Central Okanagan, Richmond, Greater Victoria, Langley, Abbotsford.

Alberta :

Calgary Public, Edmonton Public, Calgary Roman Catholic, Edmonton Roman Catholic, Rocky View, Elk Island, Pembina Hills.

Manitoba :

Winnipeg, River East Transcona, Louis Riel, Pembina Trails, Seven Oaks, Brandon.

**Tableau A5 : Catégories comparables d'enseignants dans les différentes provinces, selon l'étude de la BCTF (2014)**

	Catégorie 5 de la C.-B.	Catégorie 6 de la C.-B.
Alberta	Formation des enseignants de cinq ans	Formation des enseignants de six ans
Saskatchewan	Classe 5	Classe 6
Manitoba	Classe 5	Classe 7
Ontario	A3	A4
Québec	Une seule échelle (sans objet)	Une seule échelle (sans objet)

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de la BCTF (2014) et des contrats des conseils scolaires cités dans BCTF (2014).

Ontario : Toronto, Peel, York, Toronto Catholic, Dufferin-Peel Catholic, Thames Valley, Ottawa-Carleton, Durham, York Catholic, Halton.

### Choix relatifs aux classifications comparables dans la grille

J'ai positionné les enseignants de cinq de ces six provinces dans une classe de salaire qui correspond en gros au niveau le plus élevé de scolarité (voir le tableau A5). Le Québec est l'exception, car le nombre d'années d'études détermine le point de départ dans une grille unique et le salaire n'augmente qu'en fonction du nombre d'années d'expérience. Dans toutes les autres provinces, un organisme quelconque détermine les qualifications d'un enseignant en fonction du type d'études postsecondaires obtenu, de l'expérience pratique et d'autres facteurs.

La BCTF (2014) affecte les enseignants de l'extérieur de sa propre province à des classes qui correspondent aux catégories 5 et 6 de la Colombie-Britannique (voir le tableau A5 pour obtenir la comparaison des catégories. Les tableaux A6 à A8 comparent les niveaux de salaires des enseignants comparables dans

d'autres provinces). Il semble relativement clair que la catégorie 5 de la Colombie-Britannique correspond à un baccalauréat en éducation de cinq ans ou un diplôme de premier cycle de quatre ans avec une année supplémentaire de formation professionnelle des enseignants. La catégorie 6 est composée d'enseignants qui ont un diplôme d'études supérieures acceptable. Toutefois, il semble exister d'autres trajectoires permettant à un enseignant de la Colombie-Britannique de passer de la catégorie 5 à la catégorie 6. De plus, en Colombie-Britannique, les contrats contiennent une catégorie 5+ où le salaire est très proche à celui de la catégorie 6, mais sans qu'un diplôme d'études supérieures soit exigé, explicitement ou implicitement.

J'ai fait une tentative partiellement fructueuse de découvrir le pourcentage d'enseignants de chaque province faisant partie de chaque catégorie. Il est devenu clair que le pourcentage d'enseignants dans les deux catégories salariales les plus élevées, telles que choisies par la BCTF (2014) variait considérablement d'une province à l'autre.

Selon la BC Public Schools Employers' Association, environ 50 % de ses enseignants font partie de la catégorie 5 et 25 % de la catégorie 6. Toutefois, l'association n'était pas en mesure

**Tableau A6 : Grilles salariales équivalentes à la catégorie 5 en Colombie-Britannique pour les 12 premières années (deuxièmes salaires les plus élevés)**

Province	C.-B.	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec
	<i>Dollars actuels (2013-2014)</i>					
Année 0	46 597	61 419	54 393	55 318	49 632	49 940
Année 1	49 158	64 620	56 781	58 058	53 069	52 064
Année 2	51 719	68 014	59 273	60 970	56 521	54 277
Année 3	54 281	71 385	61 875	63 924	59 985	56 585
Année 4	56 842	74 715	64 592	66 908	63 569	58 991
Année 5	59 402	78 113	67 427	69 970	67 098	61 499
Année 6	61 963	81 522	70 387	73 062	70 630	64 112
Année 7	64 524	84 855	73 476	76 235	74 157	66 838
Année 8	67 086	88 267	76 702	79 518	77 756	69 678
Année 9	69 647	91 659	80 069	83 782	81 280	72 640
Année 10	74 353	95 284	83 584	84 517	84 993	75 729
Année 11	74 353	95 284	83 584	84 517	85 798	75 729

Source : Calculs de l'auteur présentés dans le texte et en annexe.

de fournir le pourcentage d'enseignants dans la catégorie 5+.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO) (2014) indique que 70 % de ses membres font partie de l'équivalent de la catégorie 6 en Colombie-Britannique, appelée A4 en Ontario. Selon le ministère de l'Éducation de l'Ontario, environ trois quarts des enseignants du primaire et du secondaire font partie de la catégorie A4, qui ne nécessite pas

d'études supérieures. Il s'agit de la catégorie salariale la plus élevée en Ontario.

En Saskatchewan, 50 % de ses enseignants font partie de la catégorie 5 ou de la catégorie 6 – environ 40 % dans la première et 10 % dans la dernière. L'autre moitié des enseignants de la province fait partie de la classe 4, un groupe salarial au salaire inférieur aux catégories sélectionnées par la BCTF (2014) comme étant comparables.

La Manitoba Teachers Federation indique

**Tableau A7 : Grilles salariales équivalentes à la catégorie 6 en Colombie-Britannique pour les 12 premières années (salaires les plus élevés)**

Province	C.-B.	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec
	<i>Dollars actuels (2013-2014)</i>					
Année 0	51 245	66 961	57 952	62 100	52 955	49 940
Année 1	54 046	68 457	60 448	64 974	56 402	52 064
Année 2	56 847	71 834	63 051	68 111	59 977	54 277
Année 3	59 648	75 226	65 766	71 409	63 566	56 585
Année 4	62 449	78 540	68 599	74 839	67 344	58 991
Année 5	65 250	81 951	71 553	78 339	71 125	61 499
Année 6	68 051	85 522	74 635	81 900	74 910	64 112
Année 7	70 852	88 675	77 849	85 474	78 695	66 838
Année 8	73 653	92 085	81 202	89 083	82 505	69 678
Année 9	76 454	95 419	84 699	93 662	86 289	72 640
Année 10	81 535	99 112	88 347	94 467	90 184	75 729
Année 11	81 535	99 112	88 347	94 467	91 816	75 729

Source : Calculs de l'auteur présentés dans le texte et en annexe.

qu'environ 50 % de ses membres font partie de la classe 5 (la deuxième catégorie salariale la plus élevée dans ma terminologie et une sélectionnée par la BCTF) en environ 25 % dans la classe 6 ou la classe 7, qui font partie de la catégorie salariale la plus élevée. Au Manitoba, les enseignants de classe 7 étaient traités comme l'équivalent des enseignants de catégorie 6 les mieux payés en Colombie-Britannique.

Je n'ai pas pu obtenir des renseignements complets sur la répartition des enseignants par classe en Alberta. J'ai pris contact avec plusieurs conseils scolaires qui ont fourni des renseignements concernant la répartition des classes d'enseignants au sein de leur conseil scolaire. Les renseignements ont été fournis à condition que les conseils scolaires individuels ne soient pas identifiés. Il semble qu'un pourcentage important des enseignants de l'Alberta

**Tableau A8 : Grilles salariales pour les 11 premières années en Alberta et en Saskatchewan (troisièmes salaires les plus élevés)**

	Alberta	Saskatchewan
	<i>Dollars actuels (2013-2014)</i>	
Année 0	57 935	51 476
Année 1	61 310	53 776
Année 2	64 624	56 180
Année 3	68 019	58 690
Année 4	71 390	61 313
Année 5	74 738	64 054
Année 6	78 135	66 916
Année 7	81 544	69 907
Année 8	84 877	73 031
Année 9	88 287	76 295
Année 10	91 961	79 706
Année 10	91 961	79 706
Année 11	91 961	79 706

Source : Calculs de l'auteur présentés en annexe.

se situe dans la classe 4 et touche des salaires moins élevés. On pourrait raisonnablement en déduire que la classe 4 est la classe actuelle d'enseignants la plus courante en Alberta. Ni le ministère de l'Éducation de l'Alberta ni la Alberta Teachers' Federation n'ont accepté de fournir de renseignements à l'échelle provinciale sur la classification des enseignants.

## UTILISATION DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE POUR CONSTRUIRE DES REVENUS COMPARABLES

Les variables tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) sont les suivantes :

UHRSMAN – nombre habituel d'heures par semaine travaillées dans le cadre de l'emploi principal

HRLYEARN – salaire hebdomadaire dans le cadre de l'emploi principal

En utilisant la pondération des populations, j'ai calculé que le revenu annuel était égal à  $UHRSMAN \times HRLYEARN \times 52$ .

Des détails sur l'EPA sont disponibles auprès de Statistique Canada (2012). J'ai utilisé deux mois de données : Octobre 2013 et avril 2014 pour représenter les revenus pendant l'année scolaire 2013-2014. Toutes les observations des deux mois peuvent être utilisées, car l'EPA effectue une rotation de son échantillon tous les 6 mois. À des fins de comparaison, j'ai calculé le revenu annuel pour tous les travailleurs à temps plein occupant un seul emploi dans chacune des six provinces et pour chaque groupe d'âge dans l'EPA. Je calcule ensuite les centiles des salaires et j'arrondis au nombre entier le plus proche.

### Une comparaison : Salaires tirés de l'enquête sur les données contractuelles et mesures des revenus des travailleurs en éducation

Il est possible d'utiliser l'EPA et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) pour mesurer les revenus des personnes qui travaillent dans le secteur de l'éducation (voir le tableau A9). Le panneau supérieur du tableau A9 illustre les revenus maximaux des enseignants en 2013-2014 dans les trois catégories salariales, à savoir la plus élevée, la deuxième plus élevée (et la troisième plus élevée en Alberta et en Saskatchewan) ayant fait l'objet d'une discussion ci-dessus. Ces données provenaient des contrats en vigueur en 2013-2014.

**Tableau A9 : Salaire des travailleurs en éducation – Calculs dérivés de différentes sources publiques**

Province	Année	C.-B.	Alberta	Saskatche- wan	Manitoba	Ontario	Québec
	<i>Données tirées des contrats des enseignants Dollars actuels (2013-2014)</i>						
Sommet de la catégorie salariale la plus élevée	2013-2014	81 535	99 112	88 347	94 467	91 816	75 729
Sommet de la catégorie salariale la deuxième plus élevée	2013-2014	74 353	95 284	83 584	84 517	85 798	75 729
Sommet de la catégorie salariale la troisième plus élevée	2013-2014		91 961	79 706			
	<i>Données tirées de l'Enquête sur la population active : Enseignants et professeurs Dollars actuels (2013-2014)</i>						
Médiane des revenus, âgés de 40 à 49 ans, n'importe quel diplôme et syndiqué en poste depuis 120 mois	2013-2014	79 996	90 001	75 004	77 877	90 994	69 999
Médiane des revenus, âgés de 40 à 49 ans, baccalauréat et syndiqué en poste depuis 120 mois	2013-2014	74 997	85 342	75 004	75 004	90 001	70 004
	<i>Données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages : Travailleurs professionnels en éducation à temps plein Dollars actuels (2010)</i>						
Médiane des salaires, baccalauréat ou maîtrise, âgés de 45 à 49 ans	2010	76 000	87 000	74 000	77 000	86 000	68 000
Médiane des salaires, baccalauréat, âgés de 45 à 49 ans	2010	73 000	86 000	73 000	77 000	87 000	68 000
Médiane des salaires, maîtrise, âgés de 45 à 49 ans	2010	82 000	91 000	92 000	63 000	84 000	67 000
Médiane des salaires, doctorat, âgés de 45 à 49 ans	2010	96 000	92 000	120 000	88 000	120 000	110 000
	<i>Données tirées de l'Enquête sur la population active : Enseignants et professeurs Dollars actuels (2010)</i>						
Médiane des revenus, âgés de 40 à 49 ans, n'importe quel diplôme et syndiqué en poste depuis 120 mois	2010	69 992	77 937	69 997	70 005	85 007	68 005
Médiane des revenus, âgés de 40 à 49 ans, baccalauréat et syndiqué en poste depuis 120 mois	2010	65 005	79 996	69 992	69 992	83 993	67 995

Source : Calculs de l'auteur présentés dans le texte et en annexe.

Tableau A10 : Proportion autochtone de la population, 2011

Province	C.-B.	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec
Toutes les personnes – Identité autochtone	5,5	6,0	15,6	16,6	2,4	1,8
Personnes âgées de 5 à 14 ans – Identité autochtone	8,6	9,6	26,4	26,4	3,3	2,7
Toutes les personnes – Membre d'une bande ou personne inscrite comme Indien	3,0	3,1	9,8	9,5	1,1	0,9
Personnes âgées de 5 à 14 ans – Membre d'une bande ou personne inscrite comme Indien	4,6	5,2	19,1	17,1	1,6	1,4

Source : Calculs de l'auteur tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages (2011), microdossier public.

Ensuite, je tente, dans la mesure du possible avec les fichiers publics provenant des deux enquêtes susmentionnées, de trouver des employés qui ont des antécédents semblables aux enseignants au sommet des revenus. Dans l'EPA, la catégorie de comparaison se compose des enseignants et des professeurs. Le tableau A9 présente la médiane des salaires pour les enseignants et les professeurs âgés de 40 à 49 ans lorsque le répondant occupait le même emploi pendant au moins 10 ans et est syndiqué. J'utilise ces restrictions pour contribuer à identifier les enseignants qui sont au sommet des revenus. L'utilisation d'une médiane constitue une tentative de trouver les enseignants les plus nombreux dans le groupe d'enseignants et de professeurs. Pour tenter d'exclure les enseignants dans les écoles privées, je n'examine que ceux qui indiquent être syndiqués.

Les catégories d'éducation de l'EPA séparent les titulaires de diplômes universitaires en deux groupes : ceux qui ont obtenu un baccalauréat et ceux qui ont fait des études de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle. Penchons-nous d'abord sur les employés qui ont n'importe quel diplôme. La correspondance

entre les données de l'EPA pour 2013-2014 et les données contractuelles pour la même année est partiellement fructueuse.

Les salaires de la catégorie de l'éducation de l'EPA en 2013-2014 sont inférieurs aux données contractuelles. Les correspondances les plus proches sont en Colombie-Britannique pour les enseignants qui touchent le deuxième salaire le plus élevé, et en Ontario pour la médiane des revenus d'un enseignant ou d'un professeur qui a obtenu un baccalauréat. Dans ces deux cas, les correspondances sont presque parfaites. N'oubliez pas qu'en Ontario, 75 % des enseignants font partie de la catégorie salariale la plus élevée.

L'ENM présente les salaires annuels en tranches de 1 000 \$ à partir de l'année 2010, soit quatre ans avant les données contractuelles de 2013-2014. Comme les catégories de scolarité sont plus précises dans l'ENM, je peux identifier les répondants détenteurs d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat au sein du groupe de travailleurs professionnels à temps plein en éducation. Je mesure la médiane des salaires des personnes qui sont des professionnels de l'éducation âgés de 45

à 49 ans afin de tenter d'examiner le sommet des revenus.

Dans le cas des travailleurs en éducation qui ont une maîtrise ou un baccalauréat, ainsi que pour ceux qui ont exactement un baccalauréat ou une maîtrise, la tendance relative aux salaires dans les six provinces en 2010 est semblable à celle des données contractuelles pour 2013-2014. Les salaires payés en Alberta et en Ontario sont plus élevés que ceux payés dans les autres provinces. En comparaison, les salaires au Québec et en Colombie-Britannique sont relativement peu élevés. Si l'on ne tient compte que des personnes qui ont l'un ou l'autre diplôme ou qui ont un baccalauréat, les salaires au Manitoba sont supérieurs à ceux de la Saskatchewan.

En Ontario et en Québec, comme le prédisent les données contractuelles et la proportion d'enseignants qui font partie des catégories salariales les plus élevées, l'obtention d'une maîtrise a peu d'incidence sur les salaires. Toutefois, la récompense pour l'obtention d'une maîtrise est élevée en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Les données issues du Manitoba sont déroutantes. Les travailleurs professionnels en éducation au Manitoba titulaires d'une maîtrise touchent un salaire moins élevé que les titulaires d'un baccalauréat, du moins selon l'ENM. Je ne peux pas expliquer l'estimation peu élevée de la médiane des salaires d'un travailleur en éducation titulaire d'une maîtrise au Manitoba, à savoir 63 000 \$. Il s'agit peut-être d'un cas où l'ENM ne parvient pas à produire des données de bonne qualité, même au niveau provincial, sur un nombre de personnes relativement peu élevé.

L'ENM me permet de distinguer les travailleurs professionnels en éducation qui ont un doctorat des autres travailleurs professionnels en éducation. La médiane des salaires pour ces titulaires de doctorat, qui sont probablement des professeurs, est plus élevée que pour les travailleurs professionnels en éducation moins scolarisés. La présence de ce groupe met en garde contre l'utilisation des salaires moyens tirés de la catégorie des enseignants et des professeurs de l'EPA. Les moyennes peuvent être

très trompeuses dans ces données, parce que les professeurs qui touchent des salaires élevés biaisent les moyennes.

Le dernier panneau du tableau A9 présente la médiane des revenus des enseignants et de professeurs en 2010 selon l'EPA. Il s'agit d'une tentative de faire correspondre l'EPA avec l'ENM directement au-dessus et maintient la tendance selon laquelle les enseignants les mieux payés sont en Alberta et en Ontario et les moins bien payés au Québec et en Colombie-Britannique. Cela indique également que les revenus mesurés par l'EPA dans les quatre provinces de l'Ouest et, dans une moindre mesure, en Ontario, sont considérablement inférieurs aux valeurs de l'ENM pour les catégories correspondantes.

## MESURE DU POURCENTAGE D'AUTOCHTONES DANS LES PROVINCES

Le tableau A10 utilise les données de l'ENM pour créer quatre mesures de la population autochtone dans les six provinces. Ces pourcentages sont issus de deux questions de l'ENM. La première demande au répondant de s'identifier en tant que non autochtone ou d'ascendance amérindienne, métisse, inuite ou autre autochtone. Les réponses sont utilisées dans les deux premières rangées du tableau A10 et pour construire la figure 3.

Il est très clair que les provinces se divisent en trois groupes. En Alberta et en Colombie-Britannique, environ 6 % de la population s'identifie comme étant autochtone; ce chiffre s'établit à 16 % en Saskatchewan et au Manitoba, et à environ 2 % en Ontario et au Québec. Comme les taux de natalité des autochtones sont plus élevés que ceux de la population générale, le pourcentage de la population âgée de 5 à 14 ans qui s'identifie comme étant autochtone est supérieur à la proportion globale d'autochtones. En Saskatchewan et au Manitoba, 26,4 % de la population âgée de 5 à 14 ans est autochtone, ce qui constitue un pourcentage très élevé par rapport à celui des autres provinces.

---

Une autre paire de questions de l'ENM liées aux autochtones demande si un répondant est membre d'une bande ou personne inscrite comme Indien. Je présente le pourcentage des personnes qui sont soit membres d'une bande, soit inscrites comme Indien, pour la population dans l'ensemble, ainsi que pour le groupe âgé de 5 à 14 ans, dans les deux rangées inférieures du tableau A10. Le pourcentage de personnes qui s'identifie en tant qu'Indien inscrit est considérablement inférieur à ceux qui s'identifient comme étant autochtones dans les deux groupes d'âge.

Aux fins de la présente étude, les données de l'ENM (et les autres données que j'ai utilisées) ne peuvent pas identifier le pourcentage d'enfants

autochtones dans les écoles qui ont participé aux tests du PPCE ou du PISA. Les données du tableau A10 indiquent que ces pourcentages seront plus élevés en Saskatchewan et au Manitoba. Elles indiquent également que le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 14 ans qui sont des Indiens inscrits, et qui sont peut-être plus susceptibles de fréquenter des écoles exploitées par des bandes, est plus élevé dans ces deux provinces qu'en Alberta et en Colombie-Britannique.